

ANNEXES SANITAIRES PLU – NOTICE EXPLICATIVE - MARLY

Le présent rapport a pour objet de rappeler la situation actuelle de l'assainissement dans la commune ainsi que les orientations futures.

Les modes d'assainissement

Assainissement collectif

L'assainissement est dit "collectif" lorsque l'habitation est raccordée à un réseau communal d'assainissement.

Les réseaux d'assainissement peuvent être de type unitaire (eaux usées et eaux pluviales dans un réseau unique) ou séparatif (un réseau pour les eaux usées et un réseau pour les eaux pluviales).

Assainissement non collectif

Par "Assainissement Non Collectif" on désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques et assimilées des immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement.

L'expression "assainissement non collectif" englobe les expressions "assainissement individuel" et "assainissement autonome".

A. Situation actuelle

a. Etudes engagées sur la commune

Schéma directeur d'assainissement

La Régie HAGANIS a lancé courant des mois de mai-juin 2008 la réalisation de 2 schémas directeurs d'assainissement, un sur la station d'épuration principale de Metz et un sur le réseau d'assainissement en tant que tel (y compris les ouvrages associés), qui se sont respectivement terminés courant 2009 et été 2010.

Ces schémas, via la réalisation d'un état des lieux complet de l'assainissement, avaient pour objectif d'être un outil d'aide à la décision pour dégager les grandes orientations qui seraient à mener sur le territoire, en termes d'assainissement, pour les 10-15 ans à venir.

Entre autres :

- ✓ Garantir à la population présente et à venir des solutions durables et optimales pour l'évacuation et le traitement des eaux usées,
- ✓ Préserver le milieu naturel,
- ✓ Maîtriser l'impact des eaux pluviales c'est-à-dire gérer au mieux les risques associés aux phénomènes d'inondations et l'impact qualitatif des rejets en temps de pluie,
- ✓ Définir une politique adaptée aux exigences du développement durable, notamment en matière d'énergie (optimisation de la consommation d'énergie, création d'énergie renouvelable,...)
- ✓ Assurer le meilleur compromis technico-économique possible dans le respect de la réglementation et notamment des objectifs fixés par la directive de la Communauté Européenne.

Zonage d'assainissement

En application de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, la régie Haganis a réalisé le zonage d'assainissement de l'agglomération.

Ce document, établi pour chaque commune, consiste à définir le mode d'assainissement, collectif ou non collectif, pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir du territoire communal.

Le zonage d'assainissement de la commune de Marly a été approuvé par délibération du Conseil d'Administration d'Haganis en date du 30 mars 2011. Il devient une annexe du POS ou du PLU de la commune.

b. Epuration des eaux usées

L'ensemble des effluents de la commune de Marly est acheminé pour traitement à la station d'épuration de l'Agglomération Messine gérée par HAGANIS, régie de Metz Métropole depuis le 1^{er} janvier 2005.

Construite en 1974 sur la commune de La Maxe au nord de Metz, la station a connu de nombreux travaux d'extension, au cours des années 1993-1996, permettant ainsi d'augmenter ses capacités de traitement et d'assurer l'épuration parfaite des effluents de l'Agglomération Messine conformément aux exigences réglementaires.

Sa capacité nominale de 440 000 équivalents habitant permet la prise en compte des eaux domestiques des 230 000 habitants, les eaux produites par les entreprises et les services ainsi qu'une part importante des effluents unitaires en temps de pluie. Les matières de vidange de fosses sceptiques et les boues liquides de stations d'épuration des villages voisins, livrés par les entreprises spécialisées, sont également acceptées. Ainsi, 72 000 m³ d'eaux usées sont traités par jour.

La filière de traitement met en œuvre les techniques les plus actuelles pour assurer l'élimination au meilleur niveau des matières organiques, ainsi que les différentes formes d'azote et de phosphore.

Jusqu'à juin 2009, le rejet des eaux traitées s'effectuait dans le ruisseau de Woippy, dorénavant il se fait directement dans la Moselle.

c. Réseaux de collecte des eaux usées

Les réseaux d'assainissement de la commune de Marly sont majoritairement de type séparatif. La longueur du réseau des eaux usées est de 51 703 mètres linéaires, la longueur du réseau des eaux pluviales est de 52 140 mètres linéaires et la longueur du réseau unitaire est de 10 281 mètres linéaires.

Les eaux usées sont transférées par le collecteur Sud jusqu'à la station d'épuration de l'agglomération messine.

Le réseau d'eaux pluviales et les surverses du réseau ont pour exutoires principaux : la Seille, le ruisseau du grand Bouseux, le ruisseau de Renaulrupt et le ruisseau de Saucourt.

Deux cartes ci-jointes représentent la cartographie du système d'assainissement et des bassins versants de la commune de Marly.

d. Ouvrages Particuliers et points critiques

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des ouvrages particuliers recensés sur la commune.

Nom ouvrage	Rue	Type	Fonction	Réseau*
Croix St Joseph	Rue de la Croix St Joseph	Regard	Mesure	EP
Rue des Ecoles	Rue des Ecoles	Station	Relevage	EU
Eugène Jouin	Rue Eugène Jouin	Déversoir	Déversement	U
Gare 32K	Rue de la Gare	Déversoir	Déversement	U
Grand Jardin	Rue du Grand Jardin	Déversoir	Déversement	U
La Blanche Borne EU	Rue de le Blanche Borne	Station	Refoulement	EU
La Blanche Borne EP	Rue de le Blanche Borne	Station	Refoulement	EP
La Lurette	Rue Roland Garros	Station	Relevage	EU
Le Golf	Rue des Jacinthes	Station	Relevage	EU
Leclerc	Rue de Metz	Station	Refoulement	EU
Les Sorbiers	Rue des Sorbiers	Station	Refoulement	EU
Magny	Avenue de Magny	Déversoir	Déversement	U
Marly Gare	Rue de la Gare	Station	Relevage	EU
Mermoz	Rue Jean Jaurès	Station	Relevage	EU
Cheminois	Chemin du Pré aux Dames	Station	Refoulement	EU
Croix St Joseph	Rue de la Croix St Joseph	Bassin	Retenue	U
Croix St Joseph	Rue de la Croix St Joseph	Déversoir	Déversement	U
Ormes 16	Avenue des Ormes	Déversoir	Déversement	U
Paquis	Rue du Paquis	Déversoir	Déversement	U
Poste 1	Rue de la Seille	Station	Refoulement	EU
Poste 2	Allée des Acacias	Station	Refoulement	EU
Poste 3	Clos des Lilas	Station	Refoulement	EU
Poste 4	Allée des Saules	Station	Refoulement	EU
Prairie 7	Rue de la Prairie	Déversoir	Déversement	U
Saules	Allée des Saules	Déversoir	Déversement	U
Saules 4	Allée des Saules	Déversoir	Déversement	U
Saules 7	Allée des Saules	Déversoir	Déversement	U
SM Poste 1	Rue de la Seille	Station	Mesure	EP
SM Poste 4	Allée des Saules	Station	Mesure	U

* U : unitaire EU : eaux usées EP : eaux pluviales

8 points critiques ont été recensés sur la commune. Plusieurs conduites d'eaux usées, caractérisées par des pentes et des débits très faibles nécessitent des contrôles et des curages fréquents :

- Contrôles fréquents du réseau d'eaux usées, tous les quinze jours : Rue des Camélias, Rue du Lys, Rue des Pervenches (x2), Rue Jean Jaurès, Rue Francque de la Morteau, Clos des Lilas, rue de la Lurette.

B. Orientations pour l'avenir

a. Epuration des eaux usées

Le schéma directeur d'assainissement réalisé sur la station d'épuration de Metz a, entre autres, mis en évidence la nécessité de réalisation d'importants travaux sur le prétraitement. Ces travaux ont été finalisés en avril 2012.

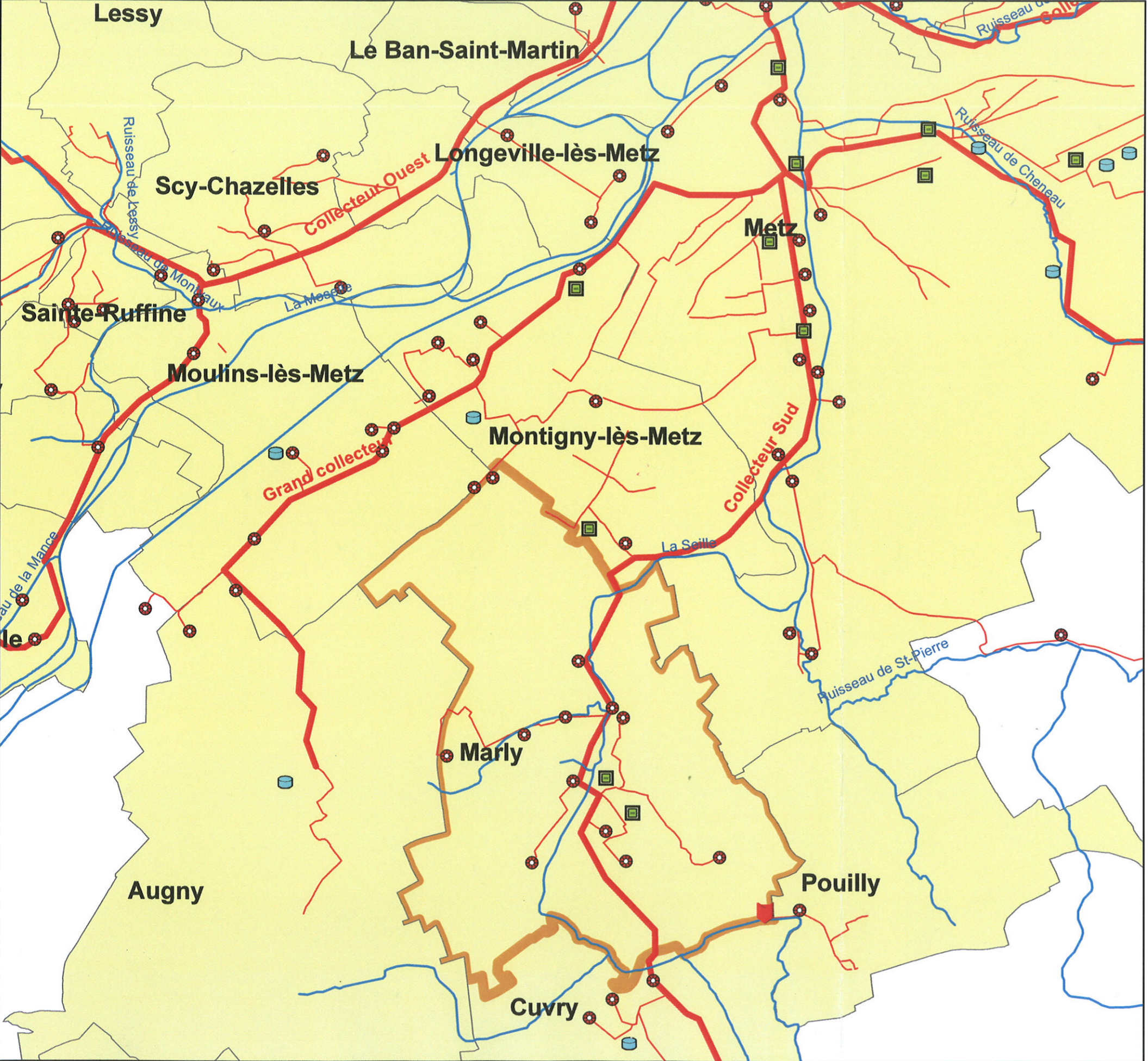
Ils ont consisté en

- Une optimisation de la gestion des sous-produits (sables de curage)
- Une amélioration de la qualité du milieu naturel en apportant plus de souplesse dans la programmation des travaux de maintenance,
- Le maintien d'une gestion optimale du traitement des eaux, via la réalisation de travaux de génie-civil et de maintenance.








Rappel : Zones d'extensions futures

Les zones d'extensions futures devront être conformes aux prescriptions d'HAGANIS pour les eaux usées et de Metz Métropole pour les eaux pluviales.

Localisation de la commune de Marly sur le réseau d'assainissement de l'agglomération

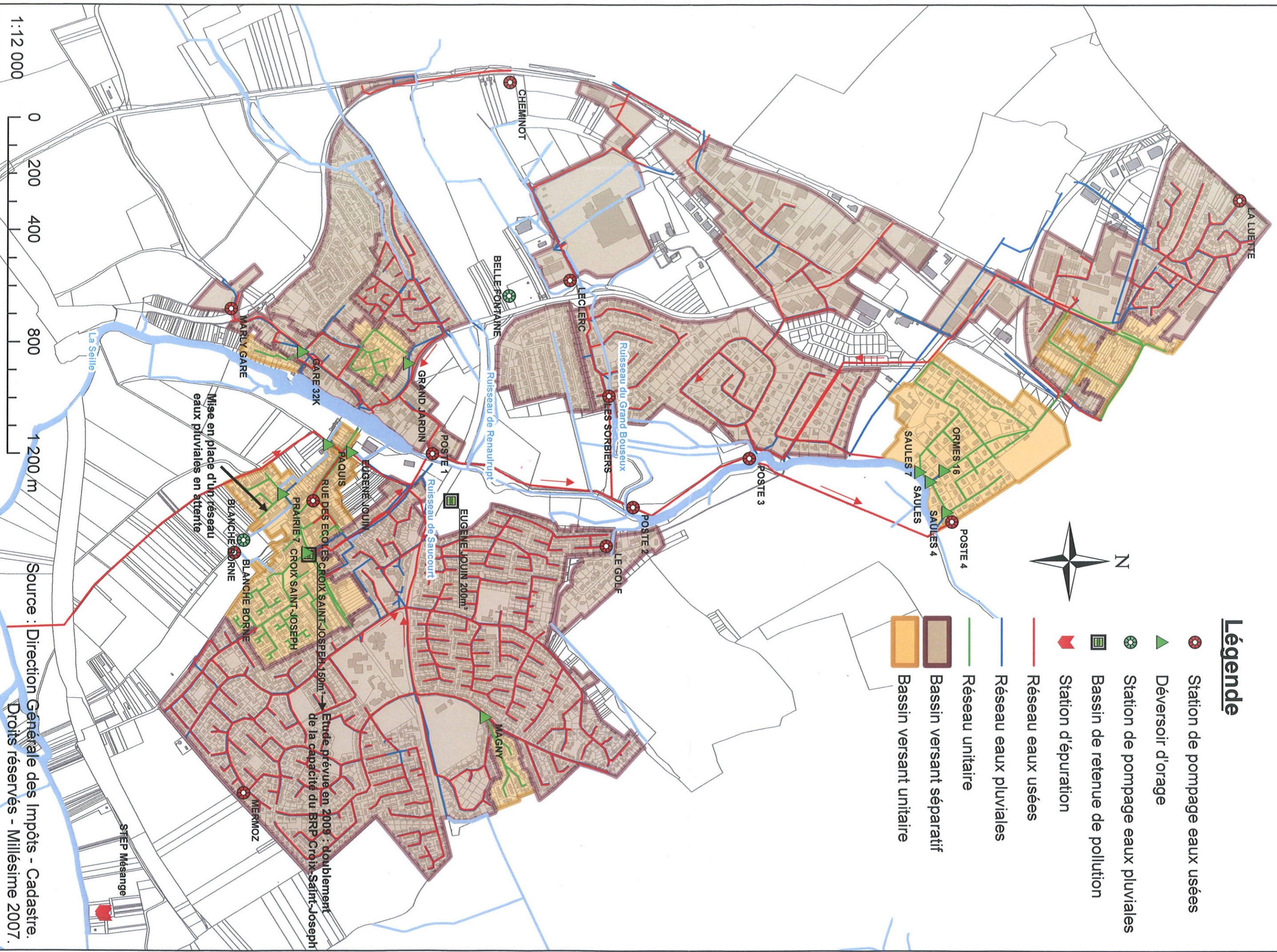


Légende

-  Stations de pompage
-  Bassin d'orage
-  Bassin de retenue de pollution
-  Collecteurs principaux
-  Collecteurs secondaires
-  Station d'épuration communale
-  Station d'épuration de l'agglomération messine



Cartographie du système d'assainissement et des bassins versants de la commune de Marly



Légende

- Station de pompage eaux usées
- Déversoir d'orage
- Station de pompage eaux pluviales
- Bassin de retenue de pollution
- Station d'épuration
- Réseau eaux usées
- Réseau eaux pluviales
- Réseau unitaire
- Bassin versant séparatif
- Bassin versant unitaire

1:12 000

0 200 400 800 1 200 m

Source : Direction Générale des Impôts - Cadastre.
Droits réservés - Millésime 2007.